

plomb argentifère d'Auzelles (Puy-de-Dôme); VIII, 218.

— 22 novembre 1869, concédant aux sieurs Remy, Hembert et consorts les — de plomb argentifère et autres métaux connexes de Chabrignac (Corrèze); VIII, 327.

— 8 juin 1870, concédant aux sieurs Vieillard, Dollon et consorts les — de plomb argentifère et autres métaux connexes associés dans les mêmes gîtes d'Aurouze (Haute-Loire); IX, 239.

— 2 juillet 1870, concédant aux sieurs Hosch, Boitel et de Fauconpret les — de manganèse de Germ et Loudervieille (Hautes-Pyrénées); IX, 240.

— 9 août 1870, concédant au sieur Saint-Guily les — de manganèse de Vieille-Aure (Hautes-Pyrénées); IX, 255.

— 9 août 1870, concédant au sieur Manhes fils les — de cuivre, plomb et métaux intimement associés de Crozet (Loire); IX, 257.

ARRÊTÉ du Chef du Pouvoir exécutif de la République française, du 23 juin 1871, concédant au sieur Thibaut les — de plomb, zinc et argent de Riols (Hérault); X, 9.

— 30 août 1871, concédant aux sieurs Bérenger et Faure les — de cuivre et autres métaux connexes de Clay (Alpes-Maritimes); X, 81.

PYRITES.

DÉCRET impérial du 16 juillet 1863, concédant à la Société des mines et usines à zinc de Pallières les — de fer de Valleraube (Gard); II, 244.

— 22 avril 1865, concédant aux sieurs Ribot, Roux, Daniel et C^{ie} les — de fer et autres sulfures ou minerais métalliques connexes de Cendras (Gard); IV, 219.

— 31 juillet 1865, concédant au sieur Rivière-Dejean les — de fer et autres métaux connexes, les minerais de fer exceptés, de Saint-Florent (Gard); IV, 397.

— 18 juillet 1868, concédant aux sieurs Dané et Perodi les — de fer et de cuivre et autres métaux connexes de Cardo (Corse); VII, 266.

SEL GEMME ET SOURCES D'EAU SALÉE.

DÉCRET impérial du 7 mai 1864, concédant aux sieurs Lévylier, Daubrée, Botta et Richard les mines de sel et de sources salées de Dombasles (Meurthe); III, 155.

— 31 juillet 1865, concédant au sieur Lorrin les — de sel gemme de Dax (Landes); IV, 398.

— 23 août 1868, concédant aux

sieurs Kuhlmann et C^{ie} les — de sel gemme de Larralde (Basses-Pyrénées); VII, 272.

— 2 septembre 1868, concédant aux sieurs Brice, Dodivers, Bourcheriet, Cornu et Voisin les — de sel gemme de Miserey (Doubs); VIII, 284.

MINIÈRES.

DÉCRET impérial du 5 juin 1867, portant acceptation de la renonciation des propriétaires des usines affectataires des — de Saint-Pancré (Moselle) au droit exclusif d'extraire du minerai de fer dans ces —; VI, 269. Voir ci-après, page 64, la Loi du 9 mai 1866.

CARRIÈRES.

DÉCRET impérial du 18 juillet 1862, portant règlement pour l'exploitation des — du département de Maine-et-Loire; I, 224.

— 2 septembre 1862, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Haute-Garonne; I, 263.

— 7 mars 1863, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Savoie; II, 72.

— 7 mars 1863, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Haute-Savoie; II, 80.

— 18 mars 1863, portant règlement pour l'exploitation des — du département de l'Ariège; II, 92.

— 30 mai 1863, portant règlement pour l'exploitation des — du département du Doubs; II, 123.

— 27 février 1864, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Mayenne; III, 40.

— 27 avril 1864, portant règlement pour l'exploitation des — du département du Jura; III, 80.

— 17 août 1864, portant règlement pour l'exploitation des — du

département des Bouches-du-Rhône; III, 226.

— 31 décembre 1864, portant règlement pour l'exploitation des — du département de l'Aude; III, 379.

— 31 décembre 1864, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Haute-Vienne; III, 387.

— 31 décembre 1864, portant règlement pour l'exploitation des — du département de l'Oise; III, 387.

— 20 janvier 1866, portant règlement pour l'exploitation des — du département de l'Aube; V, 4.

— 20 janvier 1866, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Marne; V, 12.

— 20 janvier 1866, portant règlement pour l'exploitation des — du département de Saône-et-Loire; V, 12.

— 20 janvier 1866, portant règlement pour l'exploitation des — du département de l'Yonne; V, 13.

— 5 mai 1866, portant règlement pour l'exploitation des — du département de l'Eure; V, 137.

— 9 janvier 1867, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Gironde; VI, 86.

— 25 mars 1868, portant règlement pour l'exploitation des — du département d'Ille-et-Vilaine; VII, 143.

— 25 mars 1868, portant règlement pour l'exploitation des — du département de Seine-et-Oise; VII, 230.

— 5 mai 1869, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Charente-Inférieure; VIII, 186.

DEUXIÈME SECTION

USINES.

GÉNÉRALITÉS.

Loi du 9 mai 1866, abrogeant les dispositions de la loi du 21 avril 1810, relatives à l'établissement des forges, fourneaux et — et aux droits établis à leur

profit sur les minières du voisinage, et modifiant les articles 57 et 58 de la même loi, relatifs à l'exploitation des minières; V, 56.

FER.

DÉCRET impérial du 20 octobre 1861, modifiant le régime des eaux de l' — de Villote (Côte-d'Or) appartenant au sieur Caissetet-Lapéroux; I, 71.

— 25 janvier 1862, autorisant le sieur Holagray à établir une — au lieu dit Peyrotte, dans la Palus de Bacalan, commune de Bordeaux (Gironde); I, 38.

— 1^{er} février 1862, augmentant la consistance de l' — à acier établie à Hautmont (Nord); I, 39.

— 6 février 1862, autorisant la

forge que le sieur Gipoulou possède au lieu dit Cabar (Lot); I, 42.

ARRÊTÉ ministériel du 21 février 1862, fixant la consistance de l' — de Frêteval (Loir-et-Cher); I, 66.

DÉCRET impérial du 22 février 1862 (*), portant modification du système d'épuration des eaux de l' — de Vandauer (Aube); I, 67.

— 15 mars 1862, autorisant le

(*) On a imprimé par erreur « 1861 » dans les *Annales*.

sieur Reveillet à conserver et tenir en activité l' — à acier du Petit-Hurtière (Isère); I, 85.

— 2 avril 1862, autorisant M. le comte de Béarn à maintenir en activité l' — qu'il possède dans la commune de Combiers (Charente); I, 85.

— 19 avril 1862, autorisant les ayants droit du sieur Truchy-Grenier à maintenir en activité les — de Châteauvillain et de Marmesse (Haute-Marne); I, 89.

— 4 juin 1862, autorisant les sieurs Le Fils de François de Wendel et C^{ie} à modifier le régime hydraulique de l' — de Jamaille (Moselle); I, 140.

— 4 juin 1862, autorisant le sieur Véry à maintenir en activité l'atelier pour la préparation du minéral de fer du Pré-Foulon (Aube); I, 141.

— 25 juin 1862, autorisant les — métallurgiques de Septèmes (Bouches-du-Rhône), appartenant au sieur Adam, comte Potocki; I, 143.

— 20 juillet 1862, autorisant l' — que les sieurs Jacquinet et C^{ie} possèdent à Solenzara (Corse); I, 234.

— 28 août 1862, autorisant le sieur Massip à établir une — pour le traitement de riblons dans la commune d'Aubin (Aveyron); I, 244.

— 28 août 1862, autorisant les sieurs Laubenièrre et C^{ie} à établir une — à Rouen (Seine-Inférieure); I, 244.

— 28 août 1862, autorisant le sieur de Buyer à modifier le système d'épuration des eaux du patouillet pour le lavage du mine-

rai de fer établi dans la commune de Poyans (Haute-Saône); I, 245.

— 17 novembre 1862, autorisant M. le vicomte Roger du Manoir à transférer sur l'emplacement de la forge dite forge de Basse de Clairvaux la forge anglaise qu'il possède dans la commune de la Villeneuve-au-Chêne (Aube); I, 315.

— 8 décembre 1862, autorisant le sieur Martin à augmenter la consistance de l' — de Sireuil (Charente); I, 316.

— 17 décembre 1862, autorisant les sieurs Jacquot frères à modifier et à augmenter la consistance de l' — qu'ils possèdent dans la commune d'Haironville (Meuse); I, 326.

— 28 février 1863, autorisant les sieurs Dufournel et C^{ie} à modifier le système d'épuration des eaux du patouillet de Montot (Haute-Saône); II, 63.

— 25 avril 1863, portant modification du régime des eaux de l' — de Pesmes (Haute-Saône); II, 100.

— 9 mai 1863, autorisant : 1^o le sieur Portet à maintenir en activité l' — à moudre le grain qu'il possède sur une dérivation de la rivière de l'Arget dans la commune de Serres (Ariège); 2^o le sieur Bonnefont à établir une — à scier le bois sur la même dérivation; 3^o le sieur Debrieu à établir également sur ladite dérivation un martinet à ouvrir le fer et l'acier; II, 113.

— 13 mai 1863, autorisant les sieurs Leborgne père et fils à établir une — métallurgique au Pont-de-Bens (Isère); II, 113.

— 18 juin 1863, autorisant les